

CROISSANCE DURABLE



Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

États financiers consolidés intermédiaires résumés

du premier trimestre 2019

Aux 31 mars 2019 et 2018



États financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités)

2	États des résultats consolidés
3	États du résultat global consolidés
4	États de la situation financière consolidés
5	États des variations des capitaux propres consolidés
6	États des flux de trésorerie consolidés
7	Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
7	Note 1 Information générale
7	Note 2 Modifications de méthodes comptables
11	Note 3 Placements et produits de placement
13	Note 4 Juste valeur des instruments financiers et des immeubles de placement
20	Note 5 Gestion des risques associés aux instruments financiers
22	Note 6 Instruments financiers dérivés
25	Note 7 Actif net des fonds distincts
26	Note 8 Débentures
26	Note 9 Capital social
27	Note 10 Cumul des autres éléments du résultat global
27	Note 11 Gestion du capital
28	Note 12 Impôts sur le résultat
28	Note 13 Information sectorielle
32	Note 14 Résultat par action ordinaire
33	Note 15 Avantages postérieurs à l'emploi
33	Note 16 Engagements
34	Note 17 Changement de la structure organisationnelle
34	Note 18 Événement postérieur à la date de clôture
34	Note 19 Données comparatives

États des résultats consolidés

(non audités, en millions de dollars, sauf indication contraire)	Périodes de trois mois terminées les 31 mars	
	2019	2018
	\$	\$
Produits		
Primes		
Primes brutes	2 541	2 354
Primes cédées	(186)	(168)
Primes nettes (note 13)	2 355	2 186
Produits de placement (note 3)		
Intérêts et autres produits tirés des placements	326	325
Variation de la juste valeur des placements	1 836	(374)
	2 162	(49)
Autres produits	410	435
	4 927	2 572
Prestations sur contrats et charges		
Prestations et règlements bruts sur contrats	1 494	1 393
Prestations et règlements cédés sur contrats	(117)	(112)
Transfert net aux fonds distincts	224	315
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	2 350	(50)
Augmentation du passif relatif aux contrats d'investissement	14	1
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(39)	66
	3 926	1 613
Commissions	385	409
Frais généraux	361	324
Taxes sur primes et autres taxes	32	31
Charges financières	15	17
	4 719	2 394
Résultat avant impôts	208	178
Impôts sur le résultat (note 12)	50	35
Résultat net	158	143
Résultat net attribué aux contrats avec participation	1	—
Résultat net attribué aux actionnaires	157	143
Dividendes sur actions privilégiées (note 9)	6	4
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	151	139
Résultat par action ordinaire (en dollars) (note 14)		
De base	1,39	1,30
Dilué	s. o.	1,29

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États du résultat global consolidés

(non audités, en millions de dollars)	Périodes de trois mois terminées les 31 mars	
	2019	2018
	\$	\$
Résultat net	158	143
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts		
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement dans le résultat net :		
Actifs financiers disponibles à la vente		
Profits (pertes) latents sur les actifs financiers disponibles à la vente	70	(15)
Reclassement des profits sur les actifs financiers disponibles à la vente inclus dans le résultat net	(2)	(2)
	68	(17)
Couverture d'investissements nets		
Profits (pertes) latents résultant de la conversion des établissements étrangers	(25)	27
Couverture d'investissements nets dans des établissements étrangers	20	(21)
	(5)	6
Couverture de flux de trésorerie		
Pertes latentes sur les couvertures de flux de trésorerie	(1)	—
Reclassement des profits sur les couvertures de flux de trésorerie inclus dans le résultat net	—	(1)
	(1)	(1)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net :		
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	(22)	(14)
Total des autres éléments du résultat global	40	(26)
Résultat global	198	117
Résultat global attribué aux contrats avec participation	1	—
Résultat global attribué aux actionnaires	197	117

Impôts sur le résultat inclus dans les autres éléments du résultat global

(non audités, en millions de dollars)	Périodes de trois mois terminées les 31 mars	
	2019	2018
	\$	\$
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat relatif à :		
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement dans le résultat net :		
Profits (pertes) latents sur les actifs financiers disponibles à la vente	(25)	5
Reclassement des profits sur les actifs financiers disponibles à la vente inclus dans le résultat net	2	1
Couverture d'investissements nets dans des établissements étrangers	(3)	4
	(26)	10
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net :		
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	8	5
Total des recouvrements (charges) d'impôts sur le résultat inclus dans les autres éléments du résultat global	(18)	15

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États de la situation financière consolidés

(en millions de dollars)	Au 31 mars 2019 (non audités) \$	Au 31 décembre 2018 \$
Actif		
Trésorerie et placements à court terme	861	1 046
Obligations	25 229	23 592
Actions	3 095	3 055
Prêts hypothécaires et autres prêts	3 671	3 661
Instruments financiers dérivés (note 6)	657	225
Avances sur contrats	946	951
Autres placements	337	329
Immeubles de placement	1 721	1 720
Total des placements (note 3)	36 517	34 579
Autres éléments d'actif	2 758	2 172
Actif de réassurance	1 042	1 001
Immobilisations corporelles	416	277
Actif d'impôts différés	28	26
Immobilisations incorporelles	1 083	1 071
Goodwill	631	633
Actif total du fonds général	42 475	39 759
Actif net des fonds distincts (note 7)	25 759	23 781
Actif total	68 234	63 540
Passif		
Passif relatif aux contrats d'assurance	28 284	25 940
Passif relatif aux contrats d'investissement	628	630
Instruments financiers dérivés (note 6)	237	429
Autres éléments de passif	6 448	5 875
Passif d'impôts différés	270	266
Déventures (note 8)	901	901
Passif total du fonds général	36 768	34 041
Passif relatif aux fonds distincts (note 7)	25 759	23 781
Passif total	62 527	57 822
Capitaux propres		
Capital social et surplus d'apport	2 180	2 203
Résultats non distribués et cumul des autres éléments du résultat global	3 481	3 470
Comptes des contrats avec participation	46	45
	5 707	5 718
Passif et capitaux propres totaux	68 234	63 540

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États des variations des capitaux propres consolidés

(non audités, en millions de dollars)

Au 31 mars 2019

	Comptes des contrats avec participation	Actions ordinaires (note 9)	Actions privilégiées (note 9)	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global (note 10)	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2017	41	1 521	375	19	3 073	49	5 078
Effet de l'adoption de IFRS 15	—	—	—	—	(20)	—	(20)
Solde au 1 ^{er} janvier 2018	41	1 521	375	19	3 053	49	5 058
Résultat net attribué aux actionnaires	—	—	—	—	634	—	634
Résultat net attribué aux contrats avec participation	4	—	—	—	—	—	4
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	—	(36)	(36)
Résultat global de l'exercice	4	—	—	—	634	(36)	602
Transfert des avantages postérieurs à l'emploi	—	—	—	—	(10)	10	—
Transactions relatives aux capitaux propres							
Régime d'options d'achat d'actions	—	—	—	5	—	—	5
Options d'achat d'actions exercées	—	—	—	(1)	—	—	(1)
Émissions d'actions ordinaires	—	151	—	—	—	—	151
Émissions d'actions privilégiées nettes des frais d'émission	—	—	150	—	(3)	—	147
Rachat d'actions ordinaires	—	(17)	—	—	(33)	—	(50)
Dividendes sur actions ordinaires	—	—	—	—	(173)	—	(173)
Dividendes sur actions privilégiées	—	—	—	—	(21)	—	(21)
Solde au 31 décembre 2018	45	1 655	525	23	3 447	23	5 718
Résultat net attribué aux actionnaires	—	—	—	—	157	—	157
Résultat net attribué aux contrats avec participation	1	—	—	—	—	—	1
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	—	40	40
Résultat global de la période	1	—	—	—	157	40	198
Transfert des avantages postérieurs à l'emploi	—	—	—	—	(22)	22	—
Transactions relatives aux capitaux propres							
Transfert du régime d'options d'achat d'actions	—	—	—	(23)	—	—	(23)
Dividendes sur actions ordinaires	—	—	—	—	(180)	—	(180)
Dividendes sur actions privilégiées	—	—	—	—	(6)	—	(6)
Solde au 31 mars 2019	46	1 655	525	—	3 396	85	5 707

(non audités, en millions de dollars)

Au 31 mars 2018

	Comptes des contrats avec participation	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global (note 10)	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2017	41	1 521	375	19	3 073	49	5 078
Effet de l'adoption de IFRS 15	—	—	—	—	(20)	—	(20)
Solde au 1 ^{er} janvier 2018	41	1 521	375	19	3 053	49	5 058
Résultat net attribué aux actionnaires	—	—	—	—	143	—	143
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	—	(26)	(26)
Résultat global de la période	—	—	—	—	143	(26)	117
Transfert des avantages postérieurs à l'emploi	—	—	—	—	(14)	14	—
Autres	—	—	—	—	1	—	1
Transactions relatives aux capitaux propres							
Régime d'options d'achat d'actions	—	—	—	1	—	—	1
Émissions d'actions ordinaires	—	147	—	—	—	—	147
Émissions d'actions privilégiées nettes des frais d'émission	—	—	150	—	(3)	—	147
Dividendes sur actions ordinaires	—	—	—	—	(41)	—	(41)
Dividendes sur actions privilégiées	—	—	—	—	(4)	—	(4)
Solde au 31 mars 2018	41	1 668	525	20	3 135	37	5 426

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États des flux de trésorerie consolidés

(non audités, en millions de dollars)	Périodes de trois mois terminées les 31 mars	
	2019	2018
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat avant impôts	208	178
Charges financières	15	17
Impôts payés, nets des remboursements	(116)	(33)
Activités opérationnelles sans effet sur la trésorerie :		
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	2 377	(39)
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	(2)	21
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(69)	41
Pertes (profits) latents sur les placements	(1 834)	374
Provisions pour pertes	8	5
Amortissement des primes et des escomptes	3	7
Autres amortissements	40	43
Autres éléments sans effet sur la trésorerie	(34)	(52)
Activités opérationnelles ayant un effet sur la trésorerie :		
Ventes, échéances et remboursements liés aux placements	3 459	2 684
Achats liés aux placements	(3 779)	(3 259)
Profits réalisés sur les placements	(11)	(7)
Autres éléments ayant un effet sur la trésorerie	(213)	(208)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités opérationnelles	52	(228)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'entreprises, nettes de trésorerie	—	(198)
Achats d'immobilisations corporelles et incorporelles	(35)	(28)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(35)	(226)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émissions d'actions ordinaires (note 9)	—	145
Émissions d'actions privilégiées (note 9)	—	147
Rachat des billets à payer	—	(11)
Remboursement d'obligations locatives	(4)	—
Dividendes sur actions ordinaires	(180)	(41)
Dividendes sur actions privilégiées	(6)	(4)
Intérêts payés sur débentures	(10)	(13)
Intérêts payés sur obligations locatives	(1)	—
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités de financement	(201)	223
Gains (pertes) de conversion sur trésorerie	(1)	3
Diminution de la trésorerie et placements à court terme	(185)	(228)
Trésorerie et placements à court terme au début	1 046	1 141
Trésorerie et placements à court terme à la fin	861	913
Information supplémentaire :		
Trésorerie	423	709
Placements à court terme	438	204
Total de la trésorerie et placements à court terme	861	913

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2019 et 2018 (non audités) (en millions de dollars, sauf indication contraire)

1 › Information générale

L'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. est une société d'assurance de personnes constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions du Québec, régie par la Loi sur les assurances et relevant de l'Autorité des marchés financiers (AMF). L'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. et ses filiales (iA Assurance ou la société) offrent une gamme variée de produits d'assurance vie et maladie, d'épargne et de retraite, de fonds communs de placement, de valeurs mobilières, d'assurance auto et habitation, de prêts hypothécaires ainsi que d'autres produits et services financiers. Les produits et les services de la société sont offerts sur base individuelle et collective et s'étendent à l'ensemble du Canada ainsi qu'aux États-Unis.

Le 1^{er} janvier 2019, iA Assurance et iA Société financière inc. (iA Société financière) ont complété une opération aux termes de laquelle iA Société financière est devenue la société de gestion de portefeuille propriétaire de toutes les actions ordinaires de la société par voie d'un plan d'arrangement en vertu de la Loi sur les compagnies (Québec) et de la Loi sur les sociétés par actions (Québec) (l'arrangement) (note 17).

Les états financiers consolidés intermédiaires de la société sont établis sur la base des Normes internationales d'information financière (IFRS) conformément à la norme IAS 34 *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les présents états financiers consolidés intermédiaires ne contiennent pas toute l'information requise dans un état financier annuel complet et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2018, qui figurent dans le *Rapport annuel 2018*. Les principales méthodes comptables utilisées pour établir les présents états financiers consolidés intermédiaires sont conformes à celles qui se trouvent dans le *Rapport annuel 2018*, à l'exception des éléments mentionnés à la note 2.

La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires a été autorisée par le conseil d'administration de la société le 9 mai 2019.

2 › Modifications de méthodes comptables

Nouvelles méthodes comptables appliquées

Ces normes ou ces amendements s'appliquent aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

Normes ou amendements	Description de la norme ou de l'amendement et des incidences sur les états financiers de la société
IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i>	<p><i>Description</i> : Le 12 septembre 2016, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i>, intitulé <i>Application de IFRS 9 Instruments financiers et de IFRS 4 Contrats d'assurance</i>. Cet amendement offre deux options aux entités qui appliquent la norme IFRS 4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> l'approche du report, qui permet une exemption temporaire facultative de l'application de IFRS 9 jusqu'au 1^{er} janvier 2021 pour les entités dont l'activité prédominante consiste à émettre des contrats qui entrent dans le champ d'application de IFRS 4; l'approche par superposition, qui permet aux entités d'appliquer IFRS 9 en ajustant certains des effets de cette norme sur les actifs financiers désignés. Ces actifs désignés sont liés aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. <p>Le 14 novembre 2018, l'IASB a décidé de proposer de prolonger l'approche du report jusqu'au 1^{er} janvier 2022. Cette décision est assujettie à une consultation publique qui s'effectuera au cours de la prochaine année.</p> <p><i>Statut</i> : La société satisfait aux critères et a choisi l'approche du report, comme décrit ci-dessous. La société appliquera IFRS 9 seulement aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021 ou, si approuvé, le 1^{er} janvier 2022.</p>
IFRS 16 <i>Contrats de location</i>	<p><i>Description</i> : Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 <i>Contrats de location</i>, qui remplace la norme IAS 17 <i>Contrats de location</i>. Cette nouvelle norme précise :</p> <ul style="list-style-type: none"> la manière de comptabiliser, d'évaluer, de présenter et de divulguer les contrats de location; pour le preneur : <ul style="list-style-type: none"> la reconnaissance des actifs et des passifs pour tous les contrats de location, à l'exception de ceux dont la durée est de 12 mois ou moins ou de ceux dont le bien sous-jacent a une faible valeur; pour le bailleur : <ul style="list-style-type: none"> la comptabilité demeure essentiellement inchangée. <p><i>Incidence</i> : La société a appliqué cette nouvelle norme au 1^{er} janvier 2019 et l'incidence est décrite ci-dessous.</p>
IAS 19 <i>Avantages du personnel</i>	<p><i>Description</i> : Le 7 février 2018, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 19 <i>Avantages du personnel</i>. L'amendement, intitulé <i>Modification, réduction ou liquidation</i>, clarifie, pour les régimes de retraite à prestations définies, la situation lorsque les modifications apportées à un régime exigent la réévaluation du coût net des actifs et des passifs touchés. L'amendement oblige l'entité à utiliser les hypothèses corrigées issues de cette réévaluation pour déterminer le coût des services rendus au cours de la période et les intérêts nets de la période qui suit les changements apportés au régime de retraite ou à la réévaluation. Les dispositions s'appliquent prospectivement.</p> <p><i>Incidence</i> : Aucune incidence sur les états financiers de la société.</p>

IFRIC 23 <i>Incertitude relative aux traitements fiscaux</i>	<p><i>Description</i> : Le 7 juin 2017, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 23 <i>Incertitude relative aux traitements fiscaux</i>. Cette interprétation précise comment appliquer les requis de IAS 12 <i>Impôts sur le résultat</i> relativement à la reconnaissance et à l'évaluation de l'incertitude à l'égard des impôts sur le revenu. L'interprétation s'applique à la détermination du bénéfice imposable (de la perte fiscale), des valeurs fiscales, des pertes fiscales inutilisées, des crédits d'impôt inutilisés et des taux d'imposition lorsqu'il y a un doute quant aux traitements fiscaux à utiliser selon IAS 12.</p> <p><i>Incidence</i> : Aucune incidence sur les états financiers de la société.</p>
IAS 28 <i>Participations dans des entreprises associées et des coentreprises</i>	<p><i>Description</i> : Le 12 octobre 2017, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 28 <i>Participations dans des entreprises associées et des coentreprises</i>. L'amendement, intitulé <i>Intérêts à long terme dans une entreprise associée et une coentreprise</i>, clarifie la situation lorsqu'une entité comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence et détient des intérêts à long terme qui remplissent les critères pour être considérés en substance comme un investissement net à long terme. Cet amendement s'applique plus particulièrement aux quotes-parts lorsqu'il y a des pertes qui doivent être absorbées par les intérêts à long terme.</p> <p><i>Incidence</i> : Aucune incidence sur les états financiers de la société.</p>
Améliorations annuelles des IFRS du cycle 2015-2017	<p><i>Description</i> : En décembre 2017, l'IASB a publié les améliorations annuelles des IFRS du cycle 2015-2017. Les améliorations annuelles précisent des situations spécifiques à quatre normes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • IFRS 3 <i>Regroupement d'entreprises</i> relativement au fait que le regroupement d'entreprises réalisé par étapes s'applique lorsqu'une partie à un partenariat obtient le contrôle d'une entreprise qui est une entreprise commune, et cette amélioration s'appliquera prospectivement; • IFRS 11 <i>Partenariats</i> relativement au fait que l'intérêt qu'une entité détenait auparavant dans une entreprise commune n'est pas réévalué lorsque l'entité obtient le contrôle conjoint de cette entreprise commune, et cette amélioration s'appliquera prospectivement; • IAS 12 <i>Impôts sur le résultat</i> relativement à la reconnaissance de l'impôt sur le passif à payer pour les dividendes, et cette amélioration s'appliquera rétrospectivement; • IAS 23 <i>Coûts d'emprunt</i> relativement au fait que l'entité doit exclure du calcul des coûts d'emprunt capitalisable les coûts d'emprunt pour la période durant laquelle l'actif n'est pas complété, et cette amélioration s'appliquera prospectivement. <p><i>Incidence</i> : Aucune incidence sur les états financiers de la société.</p>

Incidence de l'application de IFRS 16

La société a choisi d'appliquer cette nouvelle norme de manière rétrospective modifiée au 1^{er} janvier 2019. Conséquemment, les données comparatives ne sont pas retraitées. La société a également fait le choix de se prévaloir de la mesure de simplification relative à l'identification des contrats de location à la date de transition. Ainsi, la présente norme a été appliquée aux contrats de location antérieurement identifiés comme tels selon IAS 17 *Contrats de location* et IFRIC 4 *Déterminer si un accord contient un contrat de location*. La société a également choisi de se prévaloir de l'exemption relative aux contrats de location dont la durée est de 12 mois ou moins ou de ceux dont le bien sous-jacent a une faible valeur. Ainsi, ces contrats de location sont comptabilisés dans *Frais généraux*.

Au 1^{er} janvier 2019, la société a comptabilisé des actifs au titre du droit d'utilisation pour un montant de 140 \$ ainsi que des obligations locatives pour un montant de 142 \$, calculés en utilisant un taux d'emprunt marginal moyen pondéré de 3 %. La société a également renversé un passif de 2 \$ qui était présenté dans *Autres éléments de passifs*.

Réconciliation des obligations locatives au 1^{er} janvier 2019 :

	\$
Engagements relatifs aux contrats de location simple au 31 décembre 2018	187
Exemptions relatives aux contrats à court terme ou de faible valeur	(1)
Frais variables et composantes non locatives	(74)
Options de prolongation considérées dans les obligations locatives	72
	184
Effet de l'actualisation au taux d'emprunt marginal au 1 ^{er} janvier 2019	(42)
Obligations locatives au 1^{er} janvier 2019	142

Les actifs au titre du droit d'utilisation sont comptabilisés dans *Immobilisations corporelles* et les obligations locatives dans *Autres éléments de passifs*. Par conséquent, les nouvelles méthodes comptables suivantes s'appliquent :

Immobilisations corporelles

Les actifs au titre du droit d'utilisation sont comptabilisés au coût diminué de l'amortissement cumulé. Les actifs au titre du droit d'utilisation correspondent à des immobilisations corporelles telles que des espaces locatifs et d'autres actifs provenant des contrats de locations comptabilisés à la date de début du contrat, soit le moment où le bien loué est mis à la disposition de la société. La société calcule les amortissements suivant la méthode linéaire. La durée d'amortissement est basée sur la durée d'utilité estimée. Les actifs au titre du droit d'utilisation sont amortis sur des périodes allant de 2 à 30 ans.

Autres éléments de passif

Les obligations locatives sont comptabilisées, à compter de la date d'entrée en vigueur du contrat, à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés, actualisés au taux d'intérêt implicite du contrat, ou si ce taux n'est pas disponible, au taux d'emprunt marginal. Subséquemment, les obligations locatives sont comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et les charges d'intérêts qui y sont liées sont comptabilisées dans *Charges financières* à l'état des résultats. Les obligations locatives excluent les montants relatifs à des paiements de loyers variables ou à des paiements dont la société a la certitude raisonnable de ne pas exercer. La société a choisi de comptabiliser les paiements de loyers relatifs aux contrats à court terme et aux contrats de faible valeur de façon linéaire sur la durée du contrat dans *Frais généraux*.

Modifications de méthodes comptables à venir

Les normes ou les amendements sont présentés en fonction de leur date de publication sauf si une approche plus pertinente permet une meilleure information.

Normes ou amendements	Description de la norme ou de l'amendement
IFRS 9 <i>Instruments financiers</i>	<p>La société a adopté l'amendement à IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i>, comme décrit à la section « Nouvelles méthodes comptables appliquées ». Conséquemment, même si les dispositions de IFRS 9 ou de l'amendement étaient applicables aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, la société appliquera ces dispositions simultanément à l'application d'IFRS 17.</p> <p><i>Description</i> : Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 9, intitulée <i>Instruments financiers</i>, qui remplace les dispositions de la norme IAS 39, intitulée <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i>. La norme IFRS 9 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • exige que les actifs financiers soient évalués au coût amorti ou à la juste valeur en fonction du modèle économique que suit l'entité pour la gestion de ses actifs; • modifie le mode de comptabilisation des passifs financiers évalués en utilisant l'option de la juste valeur; • propose un nouveau modèle comptable relativement à la reconnaissance des pertes de crédit attendues. Ainsi, la société sera tenue de comptabiliser les pertes de crédit attendues à l'égard des actifs financiers en estimant à la date de clôture l'insuffisance attendue des flux de trésorerie; • modifie la comptabilité de couverture, ce qui a pour objectif de présenter dans l'état financier l'effet des activités de gestion des risques. <p>Les dispositions de la nouvelle norme IFRS 9 s'appliqueront de manière rétrospective ou rétrospective modifiée.</p> <p>Le 12 octobre 2017, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 9 <i>Instruments financiers</i>. L'amendement, intitulé <i>Clause de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative</i>, permet aux entités de mesurer au coût amorti des actifs financiers contenant une clause de paiement anticipé appelée « compensation négative ».</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers.</p>
IFRS 17 <i>Contrats d'assurance</i>	<p><i>Description</i> : Le 18 mai 2017, l'IASB a publié la norme IFRS 17, intitulée <i>Contrats d'assurance</i>, qui remplace les dispositions de la norme IFRS 4, intitulée <i>Contrats d'assurance</i>. La norme IFRS 17 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • a pour objectif de s'assurer que l'entité fournit des informations pertinentes et représentatives des contrats afin de permettre à l'utilisateur des états financiers d'être en mesure de juger de l'effet des contrats d'assurance sur les états de la situation financière, des résultats et des flux de trésorerie; • établit les principes de reconnaissance, d'évaluation, de présentation et de divulgation; • définit une méthode globale ainsi qu'une méthode selon les frais variables, applicables à tous les contrats d'assurance et de réassurance afin d'évaluer les passifs de contrats d'assurance; • définit une approche spécifique pour les contrats de 1 an et moins. <p>Les dispositions de la nouvelle norme IFRS 17 s'appliqueront de manière rétrospective à chaque groupe de contrats d'assurance et si, et seulement si, cela est impraticable, une entité pourra appliquer l'approche rétrospective modifiée ou l'approche de la juste valeur aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. L'adoption anticipée est permise si les normes IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> et IFRS 15 <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i> ont été appliquées préalablement.</p> <p>Le 14 novembre 2018, l'IASB a décidé de proposer de reporter la date d'application aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. Cette décision est assujettie à une consultation publique qui s'effectuera au cours de la prochaine année.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers relativement à la présentation, à la divulgation et à l'évaluation des passifs de contrats d'assurance.</p>
<i>Cadre conceptuel de l'information financière</i>	<p><i>Description</i> : Le 29 mars 2018, l'IASB a publié une révision complète du <i>Cadre conceptuel de l'information financière</i>. L'IASB a décidé de réviser le <i>Cadre conceptuel de l'information financière</i> parce que des questions importantes n'y étaient pas traitées et que certaines indications étaient désuètes ou manquaient de clarté. La version révisée inclut, entre autres, un nouveau chapitre sur l'évaluation, des indications sur la présentation de la performance financière et des définitions améliorées d'un actif et d'un passif et des indications à l'appui de ces définitions. Le cadre conceptuel aide les entités à développer leurs méthodes comptables lorsqu'aucune norme IFRS ne s'applique à une situation particulière. Les dispositions s'appliqueront de manière prospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. L'adoption anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cette révision sur ses états financiers.</p>

IFRS 3 <i>Regroupements d'entreprises</i>	<p><i>Description</i> : Le 22 octobre 2018, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 3 <i>Regroupements d'entreprises</i> intitulé <i>Définition d'une entreprise</i>. Cet amendement clarifie la définition d'une entreprise dans le but d'aider les entités à déterminer si une transaction constitue un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront aux transactions dont la date d'acquisition est le ou après le 1^{er} janvier 2020. L'application anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cet amendement sur ses états financiers.</p>
IAS 1 <i>Présentation des états financiers</i> et IAS 8 <i>Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs</i>	<p><i>Description</i> : Le 31 octobre 2018, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 1 <i>Présentation des états financiers</i> et IAS 8 <i>Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs</i>. L'amendement, intitulé <i>Définition de matérialité</i> clarifie la définition de matérialité dans IAS 1 et les explications qui accompagnent cette définition, et aligne les définitions utilisées dans les différentes normes IFRS. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière prospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. L'adoption anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cet amendement sur ses états financiers.</p>

Information relativement au report de l'application de IFRS 9 *Instruments financiers*

La société applique la norme IFRS 4 *Contrats d'assurance* dans le cadre de ses activités. Cette norme a été amendée en 2016 afin de permettre aux entités qui appliquent IFRS 4 de différer l'application de IFRS 9 *Instruments financiers* à condition que le total des passifs relatifs aux activités d'assurance représente plus de 90 % des passifs totaux de l'entité. Ce calcul est effectué à la date de clôture qui précède le 1^{er} avril 2016, soit la date de calcul précisée dans la norme.

Pour ce calcul, la société a pris en compte principalement les passifs de contrats d'assurance, les passifs des contrats d'investissement, les passifs des fonds distincts ainsi que les débetures en date du 31 décembre 2015. Les passifs relatifs aux activités d'assurance sur les passifs totaux sont supérieurs à 90 %.

La société a décidé de différer l'application de la norme IFRS 9 au 1^{er} janvier 2021 (ou au 1^{er} janvier 2022, si les discussions résultent en un amendement), date à laquelle entrera en vigueur la norme IFRS 17 *Contrats d'assurance*, qui inclut l'évaluation de ces derniers. Si la société avait appliqué la norme IFRS 9, cela n'aurait pas eu d'effet significatif sur le classement des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net selon IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* compte tenu du lien très étroit qui existe entre les placements et les passifs relatifs aux contrats d'assurance. Pour les actifs financiers classés comme prêts et créances ou disponibles à la vente au 31 mars 2019, un montant de 898 \$ ne satisfait pas au test des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels selon IFRS 9. De plus, en ce qui concerne les prêts hypothécaires, la société ne peut utiliser l'exemption de risque de crédit faible dans le calcul des pertes de crédit attendues.

3) Placements et produits de placement

a) Valeur comptable et juste valeur

(non audités)

Au 31 mars 2019

	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Autres	Total	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et placements à court terme	503	—	358	—	861	861
Obligations						
Gouvernements	10 679	1 917	116	—	12 712	
Municipalités	1 101	149	40	—	1 290	
Sociétés et autres	7 489	1 721	2 017	—	11 227	
	19 269	3 787	2 173	—	25 229	25 471
Actions						
Ordinaires	1 791	32	—	—	1 823	
Privilégiées	177	340	—	—	517	
Indices boursiers	236	69	—	—	305	
Unités de fonds de placement	443	7	—	—	450	
	2 647	448	—	—	3 095	3 095
Prêts hypothécaires et autres prêts						
Prêts hypothécaires assurés						
Résidentiels	—	—	856	—	856	
Multirésidentiels	—	—	1 425	—	1 425	
Non résidentiels	—	—	6	—	6	
	—	—	2 287	—	2 287	
Prêts hypothécaires conventionnels						
Résidentiels	—	—	233	—	233	
Multirésidentiels	63	—	157	—	220	
Non résidentiels	29	—	215	—	244	
	92	—	605	—	697	
Autres prêts	—	—	687	—	687	
	92	—	3 579	—	3 671	3 743
Instruments financiers dérivés	657	—	—	—	657	657
Avances sur contrats	—	—	946	—	946	946
Autres placements	—	—	7	330	337	337
Immeubles de placement	—	—	—	1 721	1 721	1 739
Total	23 168	4 235	7 063	2 051	36 517	36 849

Au 31 décembre 2018

	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Autres	Total	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et placements à court terme	465	—	581	—	1 046	1 046
Obligations						
Gouvernements	9 857	1 996	118	—	11 971	
Municipalités	1 045	110	40	—	1 195	
Sociétés et autres	6 721	1 725	1 980	—	10 426	
	17 623	3 831	2 138	—	23 592	23 733
Actions						
Ordinaires	1 793	31	—	—	1 824	
Privilégiées	177	320	—	—	497	
Indices boursiers	236	77	—	—	313	
Unités de fonds de placement	415	6	—	—	421	
	2 621	434	—	—	3 055	3 055
Prêts hypothécaires et autres prêts						
Prêts hypothécaires assurés						
Résidentiels	—	—	859	—	859	
Multirésidentiels	—	—	1 427	—	1 427	
Non résidentiels	—	—	6	—	6	
	—	—	2 292	—	2 292	
Prêts hypothécaires conventionnels						
Résidentiels	—	—	221	—	221	
Multirésidentiels	60	—	174	—	234	
Non résidentiels	30	—	222	—	252	
	90	—	617	—	707	
Autres prêts	—	—	662	—	662	
	90	—	3 571	—	3 661	3 705
Instruments financiers dérivés	225	—	—	—	225	225
Avances sur contrats	—	—	951	—	951	951
Autres placements	—	—	7	322	329	329
Immeubles de placement	—	—	—	1 720	1 720	1 738
Total	21 024	4 265	7 248	2 042	34 579	34 782

La catégorie à la juste valeur par le biais du résultat net inclut les titres détenus à des fins de transaction, principalement les instruments financiers dérivés et les placements à court terme ainsi que les titres désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les autres placements sont constitués de billets à recevoir et de placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise comptabilisés selon la méthode de mise en équivalence.

b) Placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise

La société détient des participations qui varient entre 25 % et 30 %. La valeur comptable de ces placements au 31 mars 2019 est de 330 \$ (322 \$ au 31 décembre 2018). La quote-part du résultat net et du résultat global pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2019 est de 5 \$ (6 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2018).

c) Produits de placement

(non audités)	Périodes de trois mois terminées les 31 mars	
	2019	2018
	\$	\$
Intérêts	236	236
Dividendes	28	29
Instruments financiers dérivés	5	6
Revenus locatifs	48	41
Profits réalisés	11	7
Variation des provisions pour perte	(8)	(5)
Autres	6	11
Intérêts et autres produits tirés des placements	326	325
Trésorerie et placements à court terme	2	—
Obligations	1 178	(197)
Actions	119	(55)
Prêts hypothécaires et autres prêts	(1)	1
Instruments financiers dérivés	557	(119)
Immeubles de placement	(8)	(3)
Autres	(11)	(1)
Variation de la juste valeur des placements	1 836	(374)
Total	2 162	(49)

4 › Juste valeur des instruments financiers et des immeubles de placement

a) Méthodes et hypothèses utilisées pour l'estimation des justes valeurs

La juste valeur est la contrepartie qui serait reçue pour la vente d'un actif ou payée pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La direction exerce son jugement dans la détermination des données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs et des passifs financiers, particulièrement pour les instruments financiers classés au niveau 3. La juste valeur des différentes catégories d'instruments financiers et des immeubles de placement est déterminée comme décrit ci-dessous.

Actifs financiers

Placements à court terme – La valeur comptable de ces placements représente la juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Obligations – Les obligations sont évaluées selon les cours du marché observés sur des marchés actifs pour des actifs identiques ou similaires. Si les cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est estimée au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux, les risques de crédit, les écarts des émetteurs, l'évaluation de la volatilité et de la liquidité ainsi que d'autres données de référence publiées sur les marchés. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, la direction utilise alors ses meilleures estimations.

Actions – Les actions sont évaluées en fonction des cours du marché observés sur des marchés actifs. Si le cours sur les marchés actifs n'est pas disponible, la juste valeur est déterminée au moyen de modèles d'évaluation des titres de capitaux propres, lesquels prévoient des analyses de la juste valeur de l'actif net et d'autres techniques de comparaison avec des données de référence telles que des indices de marché. Les unités de fonds de placement sont évaluées selon la valeur de l'actif net publiée par l'administrateur de chaque fonds.

Prêts hypothécaires et autres prêts – La juste valeur des prêts hypothécaires et autres prêts est estimée à l'aide de l'actualisation des flux de trésorerie aux taux d'intérêt qui prévalent actuellement sur le marché pour des prêts dont les caractéristiques relatives au risque de crédit et à la durée sont sensiblement les mêmes.

Instruments financiers dérivés – La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée en fonction du type d'instrument dérivé. En ce qui a trait aux contrats à terme standardisés et aux options qui sont négociés à la Bourse, leur juste valeur est déterminée en fonction de leur cours sur des marchés actifs. Les instruments financiers dérivés qui sont transigés de gré à gré sont évalués à l'aide de modèles d'évaluation tels que l'analyse des flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques d'évaluation d'usage sur le marché. Ces évaluations sont basées sur des données observables sur le marché, dont les taux d'intérêt, les taux de change, les indices financiers, les différentiels de taux, le risque de crédit ainsi que la volatilité.

Parmi les instruments financiers dérivés, certains autres contrats dérivés font l'objet d'une restriction quant à la possibilité de les négocier. Dans une telle situation, une prime d'illiquidité basée sur des données non observables sur le marché est prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur de ces instruments financiers dérivés. Même si ces données ne sont pas observables, elles sont basées sur des hypothèses jugées appropriées compte tenu des circonstances. Une fois la période de restriction terminée, les instruments sont évalués à l'aide de modèles d'évaluation standards basés sur des données observables sur le marché, comme décrit précédemment. L'utilisation, par la société, de données non observables est limitée à la période de restriction, et l'incidence sur la juste valeur des instruments financiers dérivés ne représente pas un montant important.

Avances sur contrats – Les avances sur contrats sont comptabilisées au coût amorti. Elles sont garanties et peuvent être remboursées à tout moment. Leur juste valeur correspond approximativement à leur valeur comptable compte tenu de la nature à court terme de ces éléments.

Autres placements – La juste valeur des autres placements est approximativement la même que leur valeur comptable compte tenu de la nature de ces éléments.

Autres éléments d'actif – La juste valeur des autres éléments d'actif financier est approximativement la même que leur valeur comptable compte tenu de la nature à court terme de ces éléments.

Immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée selon différentes méthodes reconnues et conformes aux normes d'évaluation du secteur immobilier. L'une de ces méthodes est fondée sur les taux de capitalisation attendus et sur des modèles qui actualisent les flux de trésorerie futurs attendus aux taux d'intérêt courants du marché en fonction des caractéristiques, de l'emplacement et du marché de chacun des immeubles. Les flux de trésorerie futurs attendus incluent les flux de trésorerie contractuels et projetés ainsi que les charges opérationnelles attendues. Ils tiennent compte des intérêts, des taux de location et d'occupation établis en fonction d'études de marché, des produits locatifs attendus tirés des contrats de location en vigueur et des estimations relatives aux entrées de trésorerie futures, y compris les produits projetés tirés des contrats de location en vigueur et les estimations relatives aux entrées de trésorerie futures formulées en fonction des conjonctures actuelles de marché. Les taux de location futurs sont estimés en fonction de l'emplacement, du type et de la qualité actuelle de l'immeuble ainsi qu'en fonction des données du marché et des projections en date de l'évaluation. Les justes valeurs sont habituellement comparées aux informations du marché, y compris les transactions récentes visant des actifs comparables, afin de vérifier leur caractère raisonnable. L'utilisation optimale fait partie des méthodes d'évaluation possibles. L'utilisation optimale est déterminée en tenant compte de l'utilisation physique possible, légalement admissible, financièrement faisable et du point de vue des intervenants du marché même si la société prévoit une utilisation différente. Les évaluations sont effectuées à l'externe par des évaluateurs agréés indépendants ou par le personnel qualifié de la société. Chaque immeuble est évalué par un évaluateur externe au minimum une fois tous les 3 ans.

Passifs financiers

Autres éléments de passif – La juste valeur des autres éléments de passif, à l'exception des passifs de titrisation et des engagements afférents à des titres vendus à découvert, est approximativement la même que la valeur comptable compte tenu de la nature à court terme de ces éléments.

La juste valeur des passifs de titrisation est estimée à l'aide de l'actualisation des flux de trésorerie aux taux d'intérêt qui prévalent actuellement sur le marché pour de nouvelles dettes dont les modalités sont sensiblement les mêmes.

Les engagements afférents à des titres vendus à découvert, classés comme détenus à des fins de transaction, sont évalués selon les cours de marché observés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques ou similaires. Si les cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est estimée au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux, les risques de crédit, les écarts des émetteurs, l'évaluation de la volatilité et de la liquidité et les autres données de référence publiées sur les marchés.

Débetures – La juste valeur des débetures classées comme des passifs financiers au coût amorti est estimée à l'aide d'un modèle d'évaluation tenant compte d'instruments ayant sensiblement les mêmes conditions sur le marché. Cette juste valeur peut fluctuer en raison des taux d'intérêt et des risques de crédit associés à ces instruments.

Instruments financiers dérivés – La juste valeur des instruments financiers dérivés comptabilisés au passif est présentée à la note 6 « Instruments financiers dérivés » et correspond à la valeur comptable indiquée à la colonne de la juste valeur négative. La juste valeur est déterminée selon la méthode et les hypothèses présentées précédemment à la section « Actifs financiers ».

b) Hiérarchie de la juste valeur

L'information à fournir concernant les instruments financiers et les immeubles de placement doit être présentée selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations des justes valeurs des actifs et des passifs financiers. La hiérarchie est établie afin de donner une priorité plus élevée aux cours du marché non ajustés observés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et une priorité plus faible aux paramètres non observables sur le marché. Les trois niveaux de la hiérarchie des évaluations sont décrits comme suit :

- Niveau 1 – Évaluation de la juste valeur fondée sur les cours non ajustés observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques. Les actions cotées en Bourse, entre autres, sont classées au niveau 1.
- Niveau 2 – Évaluation de la juste valeur fondée sur des données autres que les cours de marché visés au niveau 1, qui sont observables sur le marché en ce qui a trait à l'actif ou au passif, directement ou indirectement. La majorité des obligations, les placements à court terme ainsi que certains instruments financiers dérivés sont classés au niveau 2.
- Niveau 3 – Évaluation de la juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation qui ont recours en grande partie à des paramètres non observables sur le marché et qui tiennent compte des meilleures estimations de la direction. La plupart des placements privés sont classés au niveau 3.

Si un instrument financier classé au niveau 1 cesse de se transiger sur un marché actif, il est transféré au niveau 2. Si l'évaluation de sa juste valeur requiert une utilisation significative de paramètres non observables sur le marché, il est alors reclassé directement au niveau 3.

Actif

(non audités)	Au 31 mars 2019			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
	\$	\$	\$	\$
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Trésorerie et placements à court terme				
Détenus à des fins de transaction	—	503	—	503
Obligations				
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net				
Gouvernements	657	10 022	—	10 679
Municipalités	—	1 101	—	1 101
Sociétés et autres	—	7 345	144	7 489
	657	18 468	144	19 269
Disponibles à la vente				
Gouvernements	131	1 786	—	1 917
Municipalités	—	149	—	149
Sociétés et autres	—	1 705	16	1 721
	131	3 640	16	3 787
	788	22 108	160	23 056
Actions				
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	1 507	—	1 140	2 647
Disponibles à la vente	79	340	29	448
	1 586	340	1 169	3 095
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	92	—	92
Instruments financiers dérivés				
Détenus à des fins de transaction	67	589	1	657
Immeubles de placement				
	—	—	1 721	1 721
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur				
	2 441	23 632	3 051	29 124
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts				
	19 326	6 215	51	25 592
Total des actifs comptabilisés à la juste valeur	21 767	29 847	3 102	54 716

	Au 31 décembre 2018			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Trésorerie et placements à court terme				
Détenus à des fins de transaction	—	465	—	465
Obligations				
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net				
Gouvernements	358	9 499	—	9 857
Municipalités	—	1 045	—	1 045
Sociétés et autres	—	6 581	140	6 721
	358	17 125	140	17 623
Disponibles à la vente				
Gouvernements	185	1 811	—	1 996
Municipalités	—	110	—	110
Sociétés et autres	—	1 709	16	1 725
	185	3 630	16	3 831
	543	20 755	156	21 454
Actions				
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	1 487	—	1 134	2 621
Disponibles à la vente	86	319	29	434
	1 573	319	1 163	3 055
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	90	—	90
Instruments financiers dérivés				
Détenus à des fins de transaction	27	197	1	225
Immeubles de placement				
	—	—	1 720	1 720
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur				
	2 143	21 826	3 040	27 009
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts				
	17 852	5 894	47	23 793
Total des actifs comptabilisés à la juste valeur				
	19 995	27 720	3 087	50 802

La société utilise des données non observables lors de l'évaluation des obligations et des actions classées au niveau 3. En ce qui concerne les obligations, les données non observables correspondent principalement aux primes de risque de crédit et de liquidité qui varient entre 1,24 % et 3,04 % au 31 mars 2019 (1,40 % et 3,25 % au 31 décembre 2018). Les actions classées au niveau 3 sont principalement évaluées en fonction d'information disponible dans les états financiers des sociétés qui utilisent des modèles basés sur l'actualisation de flux monétaires ainsi que l'utilisation de multiples.

Les principales données non observables utilisées lors de l'évaluation des immeubles de placement au 31 mars 2019 sont le taux d'actualisation, qui se situe entre 5,00 % et 9,00 % (5,00 % et 9,00 % au 31 décembre 2018), et le taux de capitalisation final, qui se situe entre 4,25 % et 7,75 % (4,25 % et 7,75 % au 31 décembre 2018). Le taux d'actualisation se fonde sur l'activité du marché selon le type d'immeuble ainsi que la situation géographique et reflète le taux de rendement attendu sur les placements au cours des 10 prochaines années. Le taux de capitalisation final se fonde sur l'activité du marché selon le type d'immeuble ainsi que la situation géographique et reflète le taux de rendement attendu sur les placements pour la durée de vie restante après la période de 10 ans. Si tous les autres facteurs demeurent constants, une baisse (hausse) du taux d'actualisation et du taux de capitalisation final amènera une augmentation (diminution) de la juste valeur des immeubles de placement.

En raison de la nature non observable des principales données utilisées lors de l'évaluation des obligations, des actions et des immeubles de placement classés au niveau 3, la société n'évalue pas l'incidence que pourrait avoir l'utilisation d'autres hypothèses sur la juste valeur. De plus, les immeubles de placement ainsi que les obligations et les actions classées comme étant désignées à la juste valeur par le biais du résultat net appartiennent au passif relatif aux contrats d'assurance. Conséquemment, les variations de la juste valeur de ces actifs sont compensées par les variations du passif relatif aux contrats d'assurance en vertu de la méthode canadienne axée sur le bilan (MCAB). Même si d'autres hypothèses qui ont une incidence sur la juste valeur étaient utilisées, cela n'aurait aucun effet important sur les états financiers.

Le tableau suivant présente les actifs comptabilisés à la juste valeur et évalués selon les paramètres du niveau 3 :

(non audités)

Au 31 mars 2019

	Solde au 31 décembre 2018	Profits (pertes) réalisés et latents au résultat net	Profits (pertes) réalisés et latents aux autres éléments du résultat global	Achats	Ventes et règlements	Transferts au (du) niveau 3	Solde au 31 mars 2019	Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les placements toujours détenus
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations								
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	140	5	—	—	(1)	—	144	5
Disponibles à la vente	16	—	—	—	—	—	16	—
Actions								
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	1 134	(25)	—	41	(10)	—	1 140	(25)
Disponibles à la vente	29	—	(1)	1	—	—	29	—
Instruments financiers dérivés								
Détenus à des fins de transaction	1	—	—	—	—	—	1	—
Immeubles de placement								
	1 720	(8)	—	11	(2)	—	1 721	(8)
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur								
	3 040	(28)	(1)	53	(13)	—	3 051	(28)
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts								
	47	—	—	5	(1)	—	51	—
Total	3 087	(28)	(1)	58	(14)	—	3 102	(28)

Au 31 décembre 2018

	Solde au 31 décembre 2017	Profits (pertes) réalisés et latents au résultat net	Profits (pertes) réalisés et latents aux autres éléments du résultat global	Achats	Ventes et règlements	Transferts au (du) niveau 3	Solde au 31 décembre 2018	Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les placements toujours détenus
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations								
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	145	(2)	—	—	(3)	—	140	(2)
Disponibles à la vente	15	—	1	—	—	—	16	—
Actions								
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	902	74	—	235	(61)	(16)	1 134	77
Disponibles à la vente	18	—	2	9	—	—	29	—
Instruments financiers dérivés								
Détenus à des fins de transaction	2	—	—	—	(1)	—	1	—
Immeubles de placement								
	1 341	43	—	378	(42)	—	1 720	43
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur								
	2 423	115	3	622	(107)	(16)	3 040	118
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts								
	22	—	—	27	(2)	—	47	—
Total	2 445	115	3	649	(109)	(16)	3 087	118

Pour la période terminée le 31 mars 2019, un montant de 11 \$ (46 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018) inscrit à titre d'achats d'immeubles de placement correspond à des capitalisations. De plus, les ventes et les règlements des immeubles de placement incluent des transferts de 2 \$ à titre d'immobilisations corporelles (7 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018).

Les profits (pertes) réalisés et latents au résultat net et le total des profits (pertes) latents au résultat net sur les placements toujours détenus sont présentés dans les produits de placement à l'état des résultats, à l'exception de la valeur des actifs des fonds distincts qui n'est pas présentée à l'état des résultats, mais qui est incluse dans l'évolution de l'actif net des fonds distincts à la note 7 « Actif net des fonds distincts ». Les profits (pertes) réalisés et latents dans *Autres éléments du résultat global* sont présentés à la note 10 « Cumul des autres éléments du résultat global » dans les profits (pertes) latents.

Juste valeur divulguée par voie de note

La société classe certains de ses instruments financiers comme étant prêts et créances. Ces instruments financiers sont comptabilisés au coût amorti et leur juste valeur est divulguée par voie de note. Le tableau suivant présente le niveau de hiérarchie de ces justes valeurs :

(non audités)	Au 31 mars 2019			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Classées comme étant prêts et créances				
Obligations				
Gouvernements	—	9	155	164
Municipalités	—	50	—	50
Sociétés et autres	—	250	1 951	2 201
	—	309	2 106	2 415
Prêts hypothécaires et autres prêts	—	3 651	—	3 651
Total des actifs classés comme étant prêts et créances	—	3 960	2 106	6 066

	Au 31 décembre 2018			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Classées comme étant prêts et créances				
Obligations				
Gouvernements	—	9	128	137
Municipalités	—	48	—	48
Sociétés et autres	—	251	1 843	2 094
	—	308	1 971	2 279
Prêts hypothécaires et autres prêts	—	3 615	—	3 615
Total des actifs classés comme étant prêts et créances	—	3 923	1 971	5 894

Passifs financiers

Le tableau suivant présente les passifs financiers évalués à la juste valeur sur une base récurrente et ceux dont la juste valeur est indiquée dans une note, classés selon les niveaux de hiérarchie des évaluations :

(non audités)

	Au 31 mars 2019			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Autres éléments de passif				
Détenus à des fins de transaction	261	148	—	409
Instruments financiers dérivés				
Détenus à des fins de transaction	28	209	—	237
Total des passifs classés comme étant détenus à des fins de transaction	289	357	—	646
Classés au coût amorti				
Autres éléments de passif				
Passifs de titrisation	—	1 233	—	1 233
Déventures	—	913	—	913
Total des passifs classés au coût amorti	—	2 146	—	2 146

	Au 31 décembre 2018			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Autres éléments de passif				
Détenus à des fins de transaction	48	127	—	175
Instruments financiers dérivés				
Détenus à des fins de transaction	10	388	31	429
Total des passifs classés comme étant détenus à des fins de transaction	58	515	31	604
Classés au coût amorti				
Autres éléments de passif				
Passifs de titrisation	—	1 154	—	1 154
Déventures	—	899	—	899
Total des passifs classés au coût amorti	—	2 053	—	2 053

5 › Gestion des risques associés aux instruments financiers

a) Dépréciation des actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente

Au cours de la période terminée le 31 mars 2019 et pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018, la société n'a fait aucun reclassement des pertes latentes sur les actions classées comme étant disponibles à la vente de *Autres éléments du résultat global* à *Produits de placement* à l'état des résultats.

Comme les actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont appariés, les variations de la juste valeur, autres que celles liées au risque de crédit, sont directement prises en compte dans *Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance*, ce qui permet d'éviter une disparité des traitements aux résultats. Seules les variations de la juste valeur liées aux événements de crédit touchant les flux monétaires pourraient avoir une incidence sur les résultats de la société.

Les pertes et les profits latents sur les actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente et inclus dans *Cumul des autres éléments du résultat global* sont les suivants :

	Au 31 mars 2019			Au 31 décembre 2018		
	(non audités)					
	Juste valeur	Pertes latentes	Profits latents	Juste valeur	Pertes latentes	Profits latents
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations						
Gouvernements	1 917	(1)	55	1 996	(6)	31
Municipalités	149	—	3	110	(1)	1
Sociétés et autres	1 721	(5)	40	1 725	(23)	7
	3 787	(6)	98	3 831	(30)	39
Actions	448	(15)	9	434	(21)	8
Total	4 235	(21)	107	4 265	(51)	47

b) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque pour la société de subir une perte financière si des contreparties ou des débiteurs ne respectent pas leurs engagements.

b) i) Indicateurs de qualité de crédit

Obligations par niveaux de qualité

	Au	Au 31
	31 mars 2019	décembre 2018
	(non audités)	
Valeur comptable		
	\$	\$
AAA	1 548	1 229
AA	8 785	8 355
A	10 415	9 882
BBB	4 248	3 942
BB et moins	233	184
Total	25 229	23 592

La société procède à une évaluation de la qualité des titres n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation par une agence de cotation. Les obligations qui ont fait l'objet d'une évaluation interne représentent un montant de 1 842 \$ (1 801 \$ au 31 décembre 2018).

Prêts hypothécaires et autres prêts

	Au 31 mars 2019 (non audités)	Au 31 décembre 2018
	\$	\$
Prêts hypothécaires assurés	2 287	2 292
Prêts hypothécaires conventionnels	697	707
Autres prêts	687	662
Total	3 671	3 661

La qualité du crédit des prêts hypothécaires et autres prêts est évaluée à l'interne régulièrement lors de l'examen du portefeuille.

b) ii) Actifs financiers échus ou dépréciés**Obligations, prêts hypothécaires et autres prêts échus**

Les obligations, les prêts hypothécaires et autres prêts sont considérés comme étant échus lorsque la contrepartie n'a pas effectué de paiement à la date d'échéance contractuelle. Tout prêt dont les termes d'encaissement présentent un retard de 90 jours et plus dans le cas des prêts hypothécaires et de 120 jours et plus dans le cas des autres prêts ou qui est en voie de saisie constitue un prêt en défaut. Tout prêt en défaut qui n'est pas assuré et complètement garanti est habituellement déprécié.

(non audités)

	Au 31 mars 2019			
	Obligations classées comme étant prêts et créances	Prêts hypothécaires classés comme étant prêts et créances	Autres prêts	Total
	\$	\$	\$	\$
Valeurs brutes				
Non échus et non dépréciés	2 160	2 886	658	5 704
Échus et non dépréciés				
30 - 89 jours de retard	—	1	29	30
90 - 119 jours de retard	—	3	5	8
120 jours et plus de retard	—	—	2	2
Dépréciés	21	3	1	25
Total des valeurs brutes	2 181	2 893	695	5 769
Provisions spécifiques pour pertes	8	1	—	9
	2 173	2 892	695	5 760
Provisions collectives	—	—	8	8
Total des valeurs nettes	2 173	2 892	687	5 752

Au 31 décembre 2018				
	Obligations classées comme étant prêts et créances	Prêts hypothécaires classés comme étant prêts et créances	Autres prêts	Total
	\$	\$	\$	\$
Valeurs brutes				
Non échus et non dépréciés	2 125	2 902	636	5 663
Échus et non dépréciés				
30 - 89 jours de retard	—	2	27	29
90 - 119 jours de retard	—	3	4	7
120 jours et plus de retard	—	—	2	2
Dépréciés	21	3	1	25
Total des valeurs brutes	2 146	2 910	670	5 726
Provisions spécifiques pour pertes	8	1	—	9
	2 138	2 909	670	5 717
Provisions collectives	—	—	8	8
Total des valeurs nettes	2 138	2 909	662	5 709

Bien saisis

Au cours de la période terminée le 31 mars 2019, la société n'a pris possession d'aucun immeuble qu'elle détenait en garantie de prêts hypothécaires (valeur inférieure à 1 \$ au 31 décembre 2018). Les immeubles saisis qui sont toujours détenus en fin de période sont présentés à titre d'immeubles détenus à des fins de revente dans *Autres éléments d'actif*.

Provisions spécifiques pour pertes

(non audités)

Au 31 mars 2019				
	Obligations classées comme étant prêts et créances	Prêts hypothécaires classés comme étant prêts et créances	Autres prêts	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début et à la fin	8	1	—	9

Au 31 décembre 2018				
	Obligations classées comme étant prêts et créances	Prêts hypothécaires classés comme étant prêts et créances	Autres prêts	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	6	2	—	8
Variation des provisions spécifiques pour pertes	2	(1)	—	1
Solde à la fin	8	1	—	9

6 › Instruments financiers dérivés

La société est un utilisateur final d'instruments financiers dérivés dans le cours normal de la gestion des risques de fluctuation des taux d'intérêt, des taux de change de devises et des justes valeurs des actifs investis. Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est tirée des taux d'intérêt sous-jacents, des taux de change, d'autres instruments financiers ou d'indices.

Le montant nominal est le montant auquel le taux ou le prix est appliqué pour déterminer les montants à échanger périodiquement. Il ne représente cependant pas l'exposition au risque de crédit. Le risque de crédit maximal correspond au coût estimé de remplacement des instruments financiers dérivés ayant une valeur positive si une contrepartie manque à ses obligations. Le risque de crédit maximal des instruments financiers dérivés est de 652 \$ (220 \$ au 31 décembre 2018). À la date de clôture de chaque période, l'exposition de la société se limite au risque que l'autre partie à l'entente ne puisse honorer les conditions des contrats des instruments financiers dérivés.

(non audités)

Au 31 mars 2019

	Montant nominal			Total	Juste valeur	
	De moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De plus de 5 ans		Positive	Négative
	\$	\$	\$		\$	\$
Contrats d'indice de marché						
Contrats de swaps	527	19	92	638	27	(2)
Contrats à terme standardisés	635	—	—	635	3	(4)
Options	1 551	—	—	1 551	70	(25)
Contrats de taux de change						
Contrats à terme de gré à gré	3 305	49	—	3 354	8	(26)
Contrats de swaps	30	745	1 604	2 379	56	(90)
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de swaps	1 117	2 819	3 612	7 548	268	(56)
Contrats à terme de gré à gré	871	1 975	—	2 846	223	—
Options	151	—	—	151	—	—
Autres contrats dérivés	39	2	322	363	2	(34)
Total	8 226	5 609	5 630	19 465	657	(237)

Au 31 décembre 2018

	Montant nominal			Total	Juste valeur	
	De moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De plus de 5 ans		Positive	Négative
	\$	\$	\$		\$	\$
Contrats d'indice de marché						
Contrats de swaps	521	16	88	625	4	(11)
Contrats à terme standardisés	642	—	—	642	4	(3)
Options	740	225	—	965	31	(7)
Contrats de taux de change						
Contrats à terme de gré à gré	3 157	49	—	3 206	6	(104)
Contrats de swaps	20	764	1 489	2 273	25	(136)
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de swaps	1 089	2 477	3 126	6 692	126	(108)
Contrats à terme de gré à gré	760	1 898	—	2 658	28	(29)
Autres contrats dérivés	2	2	367	371	1	(31)
Total	6 931	5 431	5 070	17 432	225	(429)

(non audités)	Au 31 mars 2019		
	Montant nominal	Juste valeur	
		Positive	Négative
	\$	\$	\$
Instruments financiers dérivés non désignés en couverture comptable	17 231	649	(177)
Couverture d'un investissement net	1 080	—	(46)
Couverture de juste valeur			
Risque de taux d'intérêt	1 091	8	(13)
Risque de change	15	—	(1)
Couverture de flux de trésorerie			
Risque de taux d'intérêt	5	—	—
Risque de change	43	—	—
Total des instruments financiers dérivés	19 465	657	(237)

	Au 31 décembre 2018		
	Montant nominal	Juste valeur	
		Positive	Négative
	\$	\$	\$
Instruments financiers dérivés non désignés en couverture comptable	15 590	211	(373)
Couverture d'un investissement net	1 022	—	(46)
Couverture de juste valeur			
Risque de taux d'intérêt	736	14	(8)
Risque de change	15	—	(1)
Couverture de flux de trésorerie			
Risque de taux d'intérêt	44	—	—
Risque de change	25	—	(1)
Total des instruments financiers dérivés	17 432	225	(429)

Instruments financiers dérivés incorporés

La société détient des actions privilégiées perpétuelles assorties d'une option de rachat qui donne à l'émetteur le droit de racheter les actions à un cours déterminé. Les normes comptables exigent que la valeur de l'option de rachat soit évaluée séparément de celle des actions privilégiées. La valeur de l'option de rachat des instruments financiers dérivés incorporés est déterminée par une évaluation qui repose principalement sur la volatilité, les cours observés sur des marchés et les caractéristiques des actions privilégiées sous-jacentes. Ces instruments financiers dérivés incorporés sont présentés dans les autres contrats dérivés.

Couverture d'un investissement net

Les contrats à terme de gré à gré, désignés comme éléments de couverture d'un investissement net dans un établissement étranger ayant une monnaie fonctionnelle différente de celle de la société, ont des échéances de moins de 1 an (moins de 1 an au 31 décembre 2018). La portion efficace de la variation de la juste valeur est comptabilisée dans *Autres éléments du résultat global*, tout comme l'écart de conversion de l'investissement net dans un établissement étranger. Pour les périodes terminées les 31 mars 2019 et 2018, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

Couverture de juste valeur

Les contrats de swaps de taux d'intérêt, désignés à titre de couvertures du risque de taux d'intérêt relativement à des actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente, ont des échéances allant de 2 ans à 10 ans (de 3 ans à 9 ans au 31 décembre 2018). Les variations de juste valeur liées au taux d'intérêt de l'élément couvert sont comptabilisées dans les produits de placement, à l'état des résultats, en déduction des variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés considérés comme des instruments de couverture. Les variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit des éléments couverts sont comptabilisées dans *Autres éléments du résultat global*.

La société utilise une relation de couverture de juste valeur afin de gérer son exposition aux variations de risque de taux de change relativement à des actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente. La société utilise des contrats de gré à gré qui ont des échéances de moins de 3 ans (moins de 4 ans au 31 décembre 2018). Pour les périodes terminées les 31 mars 2019 et 2018, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

La société utilise une relation de couverture afin de réduire son exposition au risque de taux d'intérêt sur des passifs financiers classés comme passifs financiers au coût amorti. La société utilise des contrats de swaps de taux d'intérêt qui ont des échéances allant de moins de 1 an à 9 ans (de moins de 1 an à 10 ans au 31 décembre 2018).

La portion efficace des relations de couverture de juste valeur est comptabilisée dans le résultat net. Pour la période terminée le 31 mars 2019, la société a constaté un gain de 19 \$ sur l'instrument de couverture (gain de 1 \$ pour la période terminée le 31 mars 2018) et une perte de 19 \$ sur l'élément couvert (perte de 1 \$ pour la période terminée le 31 mars 2018). Pour les périodes terminées les 31 mars 2019 et 2018, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

Couverture de flux de trésorerie

La société utilise une relation de couverture de flux de trésorerie afin de gérer son exposition aux variations de risque d'intérêt lors des transactions prévues. La société utilise des contrats à terme de gré à gré sur des obligations qui ont des échéances de moins de 1 an (moins de 1 an au 31 décembre 2018). Pour les périodes terminées les 31 mars 2019 et 2018, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

La société utilise une relation de couverture de flux de trésorerie afin de gérer son exposition aux variations de risque de taux de change sur des actifs financiers en devises étrangères. La société utilise des contrats de swaps qui ont des échéances entre 6 ans et 11 ans (de 6 ans à 10 ans au 31 décembre 2018). Pour les périodes terminées les 31 mars 2019 et 2018, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

7 > Actif net des fonds distincts

	Au 31 mars 2019 (non audités) \$	Au 31 décembre 2018 \$
Actif		
Encaisse, placements à court terme et autres placements	1 424	1 156
Obligations	5 255	5 006
Actions	19 039	17 743
Prêts hypothécaires	17	16
Immeubles de placement	9	9
Instruments financiers dérivés	14	—
Autres éléments d'actif	566	166
Actif total	26 324	24 096
Passif		
Créditeurs et frais courus	565	310
Instruments financiers dérivés	—	5
Passif total	565	315
Actif net	25 759	23 781

Le tableau suivant présente l'évolution de l'actif net des fonds distincts :

(non audités)	Périodes de trois mois terminées les 31 mars	
	2019 \$	2018 \$
Solde au début	23 781	24 117
Plus :		
Sommes perçues des titulaires de contrats	1 056	1 084
Intérêts et dividendes	131	128
Profits nets réalisés	8	119
Augmentation (diminution) nette de la juste valeur	1 734	(438)
	26 710	25 010
Moins :		
Sommes versées aux titulaires de contrats	836	796
Frais d'exploitation	115	114
	951	910
Solde à la fin	25 759	24 100

8 › Débentures

À la suite du changement de structure organisationnelle (note 17), les débentures émises et en circulation demeurent émises par la société et sont garanties par iA Société financière, conformément aux modalités de l'arrangement.

9 › Capital social

Le capital émis par la société s'établit comme suit :

	Au 31 mars 2019		Au 31 décembre 2018	
	(non audités)			
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant \$	Nombre d'actions (en milliers)	Montant \$
Actions ordinaires				
Solde au début	108 575	1 655	106 756	1 521
Actions émises à l'exercice d'options d'achat d'actions	—	—	159	7
Émissions d'actions	—	—	2 750	144
Actions rachetées	—	—	(1 090)	(17)
Solde à la fin	108 575	1 655	108 575	1 655
Actions privilégiées, catégorie A				
Solde au début	21 000	525	15 000	375
Émission d'actions	—	—	6 000	150
Solde à la fin	21 000	525	21 000	525
Total du capital social		2 180		2 180

Actions privilégiées, catégorie A

À la suite du changement de structure organisationnelle (note 17), les actions privilégiées émises et en circulation demeurent émises par la société et sont garanties par iA Société financière, conformément aux modalités de l'arrangement.

Options d'achat d'actions

À la suite du changement de structure organisationnelle (note 17), le régime d'options d'achat d'actions a été transféré à iA Société financière. Conséquemment, toute action découlant de ce régime sera émise par iA Société financière.

Dividendes

(non audités)	Périodes de trois mois terminées les 31 mars			
	2019		2018	
	Total \$	Par action (en dollars)	Total \$	Par action (en dollars)
Actions ordinaires	180	1,66	41	0,38
Actions privilégiées				
Catégorie A – série B	2	0,29	1	0,29
Catégorie A – série G	2	0,24	3	0,24
Catégorie A – série I	2	0,30	—	—
	6		4	
Total	186		45	

Dividende déclaré et non reconnu sur actions ordinaires de la société

Un dividende d'un montant de 90 \$ a été approuvé par le conseil d'administration de la société en date du 9 mai 2019. Ce dividende n'a pas été comptabilisé comme un passif dans les présents états financiers. Ce dividende sera versé d'ici le 30 juin 2019 à iA Société financière, date à laquelle il sera reconnu dans les capitaux propres de la société.

10 › Cumul des autres éléments du résultat global

	Obligations	Actions	Écart de conversion	Couverture	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2018	6	(10)	135	(108)	23
Profits latents	89	6	—	—	95
Impôts sur profits latents	(24)	(1)	—	—	(25)
Autres	—	—	(25)	22	(3)
Impôts sur autres	—	—	—	(3)	(3)
	65	5	(25)	19	64
Profits (pertes) réalisés	(5)	1	—	—	(4)
Impôts sur profits (pertes) réalisés	3	(1)	—	—	2
	(2)	—	—	—	(2)
Solde au 31 mars 2019 (non audités)	69	(5)	110	(89)	85
Solde au 31 décembre 2017	28	7	49	(35)	49
Pertes latentes	(42)	(40)	—	—	(82)
Impôts sur pertes latentes	11	11	—	—	22
Autres	—	—	86	(86)	—
Impôts sur autres	—	—	—	13	13
	(31)	(29)	86	(73)	(47)
Profits réalisés	12	16	—	—	28
Impôts sur profits réalisés	(3)	(4)	—	—	(7)
	9	12	—	—	21
Solde au 31 décembre 2018	6	(10)	135	(108)	23
Solde au 31 décembre 2017	28	7	49	(35)	49
Pertes latentes	(17)	(3)	—	—	(20)
Impôts sur pertes latentes	4	1	—	—	5
Autres	—	—	27	(26)	1
Impôts sur autres	—	—	—	4	4
	(13)	(2)	27	(22)	(10)
Profits (pertes) réalisés	(5)	2	—	—	(3)
Impôts sur profits (pertes) réalisés	1	—	—	—	1
	(4)	2	—	—	(2)
Solde au 31 mars 2018 (non audités)	11	7	76	(57)	37

11 › Gestion du capital**Exigences réglementaires et ratio de solvabilité**

La société gère son capital conjointement avec celui de la société mère, iA Société financière.

Les exigences relatives à la suffisance de capital de la société sont réglementées par la ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital pour les assureurs de personnes (ESCAP).

En vertu de l'ESCAP, plusieurs éléments composent le ratio de solvabilité :

Les capitaux disponibles représentent le total des capitaux de catégorie 1 et de catégorie 2, moins les autres déductions prescrites par l'AMF.

Les capitaux de catégorie 1 comprennent les éléments de capitaux plus permanents, c'est-à-dire principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et aux actions privilégiées. Le goodwill et les autres éléments d'immobilisations incorporelles sont notamment déduits de cette catégorie.

Les capitaux de catégorie 2 sont composés principalement de débetures subordonnées.

L'attribution de l'avoir correspond à la valeur de certaines provisions pour écarts défavorables incluses dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Les dépôts admissibles correspondent à des montants relatifs à des ententes de réassurance non agréées déposés dans des instruments de garantie.

Le coussin de solvabilité global est déterminé en fonction de cinq catégories de risques, soit le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'assurance, le risque relatif aux fonds distincts ainsi que le risque opérationnel. Ces composantes de risques sont calculées en utilisant diverses méthodes et tiennent compte des risques associés aux éléments d'actif et de passif qui figurent ou non à l'état de la situation financière. Le coussin de solvabilité global correspond à la somme des composantes de risques moins divers crédits (par exemple, pour la diversification entre les risques et pour les produits ajustables) multipliée par un coefficient de 1,05.

Le ratio ESCAP total est calculé en divisant la somme des capitaux disponibles, de l'attribution de l'avoir et des dépôts admissibles par le coussin de solvabilité global.

Selon la ligne directrice de l'AMF, la société doit se fixer, pour ses capitaux propres disponibles, un niveau cible qui excède les exigences minimales requises. La ligne directrice stipule également que la majeure partie des capitaux propres doit être de catégorie 1, ce qui permet d'absorber les pertes liées aux activités courantes.

Au 31 mars 2019, la société maintient un ratio qui satisfait aux exigences réglementaires.

(non audités)	31 mars 2019
	\$
Capitaux disponibles, attribution de l'avoir et dépôts admissibles	8 696
Coussin de solvabilité global	7 048
Ratio total	123 %

Dans les états financiers consolidés de la société au 31 décembre 2018, le ratio de solvabilité était de 126 % et la société maintenait un ratio qui satisfaisait aux exigences réglementaires.

12 › Impôts sur le résultat

Le taux d'impôts effectif sur le résultat diffère du taux prévu par la loi au Canada en raison des facteurs suivants :

(non audités)	Périodes de trois mois terminées les 31 mars			
	2019		2018	
	\$	%	\$	%
Résultat avant impôts	208		178	
Charge d'impôts prévue par la loi au Canada	56	27	48	27
Augmentation (diminution) des impôts attribuables à :				
Écarts des taux d'imposition sur le résultat non assujetti à l'impôt du Canada	(1)	—	(1)	—
Produits de placement exonérés	(5)	(3)	(11)	(7)
Variation des taux d'imposition	(1)	—	(1)	—
Autres	1	—	—	—
Charge (recouvrement) d'impôts et taux d'impôts effectif	50	24	35	20

13 › Information sectorielle

La société exerce et gère ses activités en fonction de cinq principaux secteurs d'activité isolables qui reflètent sa structure organisationnelle quant à la prise de décision. La direction exerce son jugement lorsqu'elle regroupe les unités d'exploitation de la société en secteurs opérationnels. Ses produits et services sont offerts aux particuliers, aux entreprises et aux groupes. Ses activités se trouvent principalement au Canada et aux États-Unis. Les produits et services principaux offerts par chaque secteur sont les suivants :

Assurance individuelle – Produits d'assurance vie, d'assurance maladie, d'assurance invalidité et d'assurance hypothécaire;

Gestion de patrimoine individuel – Produits et services individuels en matière de régimes d'épargne, de régimes de retraite et de fonds distincts, en plus de services de courtage en valeurs mobilières, à titre de fiduciaire et dans le domaine des fonds communs;

Assurance collective – Produits d'assurance vie, d'assurance maladie, d'assurance décès et mutilation, d'assurance soins dentaires et d'assurance invalidité de courte et de longue durée pour les régimes d'employés, produits d'assurance crédit, d'assurance et de garanties de remplacement, de

garanties prolongées et d'autres produits auxiliaires pour les services aux concessionnaires et produits d'assurance spécialisés pour les marchés spéciaux;

Épargne et retraite collectives – Produits et services en matière de régimes d'épargne, de régimes de retraite et de fonds distincts collectifs;

Affaires américaines – Produits d'assurance divers vendus aux États-Unis tels que des produits d'assurance vie et de garanties prolongées relatifs aux services aux concessionnaires;

Autres – Produits d'assurance auto et habitation, services soutenant les activités qui n'ont pas de lien avec les secteurs principaux, tels que la gestion d'actifs et le financement, le capital de la société de même que certains ajustements relatifs à la consolidation.

La société utilise des hypothèses, des jugements et une méthode d'allocation pour attribuer les frais généraux qui ne sont pas directement attribuables à un secteur d'activité. La répartition des autres activités est principalement effectuée selon une formule basée sur les capitaux propres et est appliquée uniformément à chaque secteur d'activité.

Les autres actifs et les autres passifs, à l'exception principalement des instruments financiers dérivés, sont classés en totalité sous la colonne *Autres* puisqu'ils servent au soutien opérationnel des activités de la société.

Résultats sectoriels

	Période de trois mois terminée le 31 mars 2019						
	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Produits							
Primes nettes	388	720	397	660	115	75	2 355
Produits de placement	1 826	25	66	154	52	39	2 162
Autres produits	29	354	14	25	17	(29)	410
	2 243	1 099	477	839	184	85	4 927
Charges							
Prestations et règlements bruts sur contrats	226	520	291	315	98	44	1 494
Prestations et règlements cédés sur contrats	(52)	—	(15)	(6)	(54)	10	(117)
Transferts nets aux fonds distincts	—	147	—	77	—	—	224
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	1 788	59	11	415	89	(12)	2 350
Augmentation du passif relatif aux contrats d'investissement	—	—	14	—	—	—	14
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(15)	—	2	3	(40)	11	(39)
Commissions, frais généraux et autres charges	200	323	145	26	79	5	778
Charges financières	5	—	6	—	—	4	15
	2 152	1 049	454	830	172	62	4 719
Résultat avant impôts et répartition des autres activités	91	50	23	9	12	23	208
Répartition des autres activités	19	(2)	1	1	4	(23)	—
Résultat avant impôts	110	48	24	10	16	—	208
Impôts sur le résultat	25	13	6	3	3	—	50
Résultat net	85	35	18	7	13	—	158
Résultat net attribué aux contrats avec participation	1	—	—	—	—	—	1
Résultat net attribué aux actionnaires	84	35	18	7	13	—	157

(non audités)	Période de trois mois terminée le 31 mars 2018						
	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
\$	\$	\$	\$	\$	\$		
Produits							
Primes nettes	392	727	374	520	101	72	2 186
Produits de placement	(135)	24	21	26	(23)	38	(49)
Autres produits	32	372	14	23	17	(23)	435
	289	1 123	409	569	95	87	2 572
Charges							
Prestations et règlements bruts sur contrats	187	471	279	328	81	47	1 393
Prestations et règlements cédés sur contrats	(56)	—	(19)	(6)	(41)	10	(112)
Transferts nets aux fonds distincts	—	224	—	91	—	—	315
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	(107)	42	(14)	121	(84)	(8)	(50)
Augmentation du passif relatif aux contrats d'investissement	—	—	1	—	—	—	1
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	1	—	(2)	3	59	5	66
Commissions, frais généraux et autres charges	192	332	137	24	73	6	764
Charges financières	4	—	4	—	—	9	17
	221	1 069	386	561	88	69	2 394
Résultat avant impôts et répartition des autres activités	68	54	23	8	7	18	178
Répartition des autres activités	13	(2)	1	—	6	(18)	—
Résultat avant impôts	81	52	24	8	13	—	178
Impôts sur le résultat	14	12	5	2	2	—	35
Résultat net	67	40	19	6	11	—	143
Résultat net attribué aux contrats avec participation	—	—	—	—	—	—	—
Résultat net attribué aux actionnaires	67	40	19	6	11	—	143

Primes sectorielles

(non audités)	Période de trois mois terminée le 31 mars 2019						
	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
\$	\$	\$	\$	\$	\$		
Primes brutes							
Investies dans le fonds général	478	109	431	329	198	48	1 593
Investies dans les fonds distincts	—	611	—	337	—	—	948
Total	478	720	431	666	198	48	2 541
Primes cédées							
Investies dans le fonds général	(90)	—	(34)	(6)	(83)	27	(186)
Primes nettes	388	720	397	660	115	75	2 355

(non audités)	Période de trois mois terminée le 31 mars 2018						
	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
\$	\$	\$	\$	\$	\$		
Primes brutes							
Investies dans le fonds général	477	109	418	180	160	46	1 390
Investies dans les fonds distincts	—	618	—	346	—	—	964
Total	477	727	418	526	160	46	2 354
Primes cédées							
Investies dans le fonds général	(85)	—	(44)	(6)	(59)	26	(168)
Primes nettes	392	727	374	520	101	72	2 186

Actifs et passifs sectoriels

(non audités)	Au 31 mars 2019						
	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
\$	\$	\$	\$	\$	\$		
Actif							
Placements	20 598	1 793	1 877	3 706	958	7 585	36 517
Actif des fonds distincts	—	15 136	—	10 623	—	—	25 759
Actif de réassurance	(682)	—	231	128	1 353	12	1 042
Autres	125	872	—	—	30	3 889	4 916
Actif total	20 041	17 801	2 108	14 457	2 341	11 486	68 234
Passif							
Passif relatif aux contrats d'assurance et aux contrats d'investissement	19 576	1 703	2 175	3 867	1 657	(66)	28 912
Passif des fonds distincts	—	15 136	—	10 623	—	—	25 759
Autres	136	35	4	1	—	7 680	7 856
Passif total	19 712	16 874	2 179	14 491	1 657	7 614	62 527

(non audités)	Au 31 décembre 2018						
	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
\$	\$	\$	\$	\$	\$		
Actif							
Placements	19 056	1 823	1 869	3 349	926	7 556	34 579
Actif des fonds distincts	—	13 994	—	9 787	—	—	23 781
Actif de réassurance	(697)	—	236	131	1 317	14	1 001
Autres	121	940	—	—	27	3 091	4 179
Actif total	18 480	16 757	2 105	13 267	2 270	10 661	63 540
Passif							
Passif relatif aux contrats d'assurance et aux contrats d'investissement	17 787	1 643	2 148	3 452	1 602	(62)	26 570
Passif des fonds distincts	—	13 994	—	9 787	—	—	23 781
Autres	287	59	6	3	—	7 116	7 471
Passif total	18 074	15 696	2 154	13 242	1 602	7 054	57 822

14 › Résultat par action ordinaire**Résultat de base par action**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

(non audités)	Périodes de trois mois terminées les 31 mars	
	2019	2018
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	151	139
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions d'unités)	109	107
Résultat de base par action (en dollars)	1,39	1,30

Résultat par action dilué

Le résultat par action dilué est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour tenir compte de la conversion de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives.

L'effet dilutif des options d'achat d'actions tient compte du nombre d'actions censé avoir été émis sans contrepartie, calculé comme la différence entre le nombre d'actions réputées avoir été émises (en supposant que les attributions d'options d'achat d'actions en cours sont exercées) et le nombre d'actions qui auraient été émises au cours moyen de l'année (le nombre d'actions qui auraient été émises en utilisant les produits d'émission selon le cours moyen des actions ordinaires de la société pour la période). À la suite de la modification de la structure organisationnelle (note 17), le régime d'options d'achat d'actions a été transféré à iA Société financière. Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2018, un nombre moyen de 44 447 options d'achat d'actions antidilutives ont été exclues du calcul.

(non audités)	Période de trois mois terminée le 31 mars 2018
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	139
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions d'unités)	107
Plus : effet de dilution des options d'achat d'actions octroyées et en circulation (en millions d'unités)	1
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur base diluée (en millions d'unités)	108
Résultat par action dilué (en dollars)	1,29

Les actions ordinaires n'ont fait l'objet d'aucune transaction qui aurait pu influencer ces calculs après la date de clôture et avant la date d'autorisation de publication des présents états financiers.

15 › Avantages postérieurs à l'emploi

La société maintient un certain nombre de régimes à prestations définies capitalisés et non capitalisés qui garantissent le paiement de prestations de retraite et des régimes à cotisations définies.

La société offre aussi des avantages complémentaires à la retraite. Ces avantages se composent de protections d'assurance maladie complémentaire, d'assurance vie et d'assurance soins dentaires. La société offre également des avantages postérieurs à l'emploi, tels que le maintien du salaire en cas d'invalidité de courte durée.

Montants reconnus dans le résultat net et les autres éléments du résultat global

(non audités)	Périodes de trois mois terminées les 31 mars			
	2019		2018	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
	\$	\$	\$	\$
Coût des services				
Coût des services courants	12	1	11	1
Intérêts nets	2	—	1	—
Frais administratifs	—	—	—	—
Composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans le résultat net	14	1	12	1
Réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies ¹				
Taux de rendement des actifs (à l'exclusion des montants inclus dans les intérêts nets ci-dessus)	(93)	—	19	—
Pertes actuarielles découlant des changements dans les hypothèses financières	122	1	—	—
Pertes des composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	29	1	19	—
Total des composantes du coût des prestations définies	43	2	31	1

¹ Les hypothèses relatives aux marchés, tels les hypothèses relatives au taux de rendement des actifs ainsi que les changements dans les hypothèses financières, sont révisées trimestriellement. Les autres hypothèses sont révisées annuellement.

Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net

(non audités)	Périodes de trois mois terminées les 31 mars			
	2019		2018	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
	\$	\$	\$	\$
Pertes (gains) des composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global				
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	29	1	19	—
Impôts sur la réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	(8)	—	(5)	—
Total des autres éléments du résultat global	21	1	14	—

16 › Engagements

Engagements de placement

Dans le cours normal des activités de la société, divers engagements contractuels se rapportant à des offres de prêts commerciaux et résidentiels, à des placements privés, à des coentreprises ainsi qu'à des immeubles ne sont pas pris en compte dans les états financiers et pourraient ne pas être exécutés. Au 31 mars 2019, ces engagements s'élevaient à 827 \$ (809 \$ au 31 décembre 2018), dont les décaissements estimatifs seront de 103 \$ (42 \$ au 31 décembre 2018) dans 30 jours, 322 \$ (324 \$ au 31 décembre 2018) dans 31 à 365 jours et de 402 \$ (443 \$ au 31 décembre 2018) dans plus d'un an.

Entente de financement

La société a conclu une entente de financement envers iA Société financière d'un montant de 80 \$, ne devant servir qu'au financement de l'offre publique de rachat des actions dans le cours normal des activités de iA Société financière.

Lettres de crédit

Dans le cours normal des activités, des banques émettent des lettres de crédit bancaire au nom de la société. Le solde de ces lettres est de 2 \$ (2 \$ au 31 décembre 2018).

Marges de crédit

Au 31 mars 2019, la société disposait de marges de crédit d'exploitation d'un montant de 56 \$ (56 \$ au 31 décembre 2018) qui n'étaient pas utilisées au 31 mars 2019 et au 31 décembre 2018. Les marges de crédit ont pour but de faciliter le financement des activités de la société et de combler ses besoins temporaires en matière de fonds de roulement.

17 > Changement de la structure organisationnelle

Au 1^{er} janvier 2019, la société a procédé à une modification de sa structure organisationnelle, aux termes de laquelle la société est devenue une filiale en propriété exclusive de iA Société financière, une société de portefeuille qui regroupe l'ensemble des activités du Groupe. Aux termes de l'arrangement, la totalité des actions ordinaires de la société en circulation au 1^{er} janvier 2019 ont été échangées contre des actions ordinaires nouvellement émises de iA Société financière, à raison d'une action pour une. Les actions privilégiées et les débetures de la société émises et en circulation demeurent émises par cette dernière et ont été garanties par iA Société financière, conformément aux modalités de l'arrangement. iA Société financière est un « émetteur absorbant » de la société au sens attribué à ce terme dans la réglementation en valeurs mobilières à l'égard des actions ordinaires émises précédemment de la société.

Ce changement n'a pas eu d'incidence financière sur les états financiers de la société.

18 > Événement postérieur à la date de clôture**Rachat de débetures**

Le 11 avril 2019, faisant suite à l'approbation préalable de l'AMF, la société a émis un avis de rachat aux porteurs des débetures subordonnées portant un intérêt de 2,80 % et échéant le 16 mai 2024. En date du 16 mai 2019, la société procédera au rachat de la totalité de ces débetures subordonnées par le paiement de 1 014 dollars pour chaque tranche de 1 000 dollars de capital de débetures subordonnées. Conséquemment, la société déboursera une somme totale de 254 \$.

19 > Données comparatives

Certaines données de la période précédente ont été reclassées pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période courante. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur le résultat net de la société.